

Mairie d'HOUPEVILLE
Rue Jean Jaurès
Tel : 02.35.59.12.24
Fax : 02.35.59.96.53
Mail : mairie@houpeville.fr

ANNEE SCOLAIRE 2025 – 2026

PROCEDURE DE PRE-INSCRIPTIONS

A L'ECOLE ÉLÉMENTAIRE

Toute inscription scolaire doit faire l'objet d'une préinscription à la Mairie du 05/02/2024 au 22/03/2024

C'est une étape obligatoire avant l'inscription définitive auprès des écoles.

Le dossier de préinscription téléchargeable sur le site internet de la commune ou disponible en mairie ne sera instruit que si ce dernier est complet.

Il convient de présenter :

- la fiche de renseignement dûment complétée
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois par le biais d'une facture originale (EDF, Eau, téléphone fixe)
- le livret de famille

Pour les demandes d'inscription d'enfant dont les parents ne résident pas sur la commune de Houpeville, elles seront instruites conformément à l'article L 112-8 du Code de l'Éducation et sous réserve de transmettre lors du dépôt une copie de l'Exeat. Cette autorisation de la commune de résidence ne **vaut pas accord de la commune de Houpeville.**

De plus, il convient de signaler lors de la préinscription :

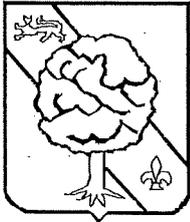
- Un état de santé de l'enfant nécessitant la mise en place d'un Plan d'Accueil Individualisé (PAI)

Tout dossier incomplet ou hors délai ne sera pas instruit.



Le Maire,

Monique BOURGET



Mairie d'HOUPEVILLE
Rue Jean Jaurès
Tel : 02.35.59.12.24
Fax. : 02.35.59.96.53
Mail mairie@houppeville.fr

ANNEE SCOLAIRE 2025 – 2026

DEMANDE DE PREINSCRIPTION SCOLAIRE

ECOLE ÉLÉMENTAIRE

A DEPOSER JUSQU'AU 25 MARS 2025

Nom et prénom du père :	
Profession :	
Adresse :	
Tél domicile :	
Tél travail :	
Tél portable	
Adresse mail :	

Nom et prénom de la mère :	
Profession :	
Adresse :	
Tél domicile :	
Tél travail :	
Tél portable	
Adresse mail :	

Nom de l'enfant :	
Prénoms de l'enfant :	
Date et lieu de naissance :	
Sexe :	

École et classe fréquentée l'année précédente :	
Classe lors de la rentrée scolaire :	

Noms, prénoms, dates de naissances, classes prévues des frères et sœurs **déjà scolarisés** sur la Commune d'Houpeville :

--

Noms, prénoms, dates de naissances, classes prévues des frères et sœurs **susceptibles d'être scolarisés** sur la Commune d'Houpeville dans les 3 années à venir :

--

Pour les non houppevillais, exeat de la Commune de résidence qui ne vaut pas accord de la Commune d'Houpeville :

- Oui
- Non

L'état de santé de l'enfant nécessite-t-il la mise en place d'un Plan d'Accueil Individualisé ?

- Oui
- Non

Ne pas oublier, lors du dépôt du dossier, de :

- Joindre un original d'une facture (eau, téléphone fixe, EDF)
- De présenter le livret de famille